

## *Au berceau de la Nouvelle-France*

Terre du Canada, terre de Marie.

A l'occasion des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, une question s'est posée tout naturellement à l'esprit : quelle a été la part de la Sainte Vierge dans ce grand oeuvre d'apostolat ?

Quelques recherches hâtives nous permettent de répondre que la Reine de France a veillé avec amour sur le berceau de sa fille.

\* \* \*

S'il faut en croire une opinion assez accréditée, la Sainte Vierge a été, par testament de Samuel de Champlain, constituée héritière de la Nouvelle-France.

Et puis, nos premiers missionnaires ne furent-ils pas choisis parmi les plus ardents défenseurs de son Immaculée Conception ?

Aussi bien, rien d'étonnant qu'ils aient placé leur première chapelle publique, à Québec, sous le patronage de ce même privilège (1), et l'oratoire de leur couvent sous celui de Notre-Dame-des-Anges.

Leur zèle pour la Sainte Vierge, ils l'ont communiqué aux habitants de la colonie et à leurs néophytes.

“Au printemps de 1617”, rapporte Sagard, “Champlain, le Père Joseph, Louis Hébert, et quelques autres, partis de Honfleur pour Québec, furent, près des bancs de Terre-Neuve et au milieu d'énormes banquises, assaillis par de furieuses tempêtes, et n'échappèrent que par miracle au péril. ” “On avait prié Dieu pour eux à Québec”... D'exprimer les actions de grâces qu'ils rendirent à Dieu, à la Sainte Vierge et aux saints, il serait impossible, puisque leur obligation était comme des morts ressuscités en vie par leur munificence. (2)

---

(1) “Mémoires sur la vie de Mgr de Laval” par Bertrand de la Tour (1741), p. 196.

(2) Sagard, Hist. du Canada, p. 34.